

Référentiel de compétences et de certification

Gestion de la relation humaine en situation

d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.



Compétences professionnelles	Savoir, savoir-faire et tâches associées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Analyser son impact sur les personnes en perte d'autonomie en prenant du recul sur ses pratiques pour communiquer de manière adaptée en tout circonstance	<ol style="list-style-type: none">1. Analyser son propre mode de comportement et ses propres réactions émotionnelles pour identifier et comprendre sa relation avec les personnes en perte d'autonomie.2. Analyser ses mécanismes de défense pour identifier sa posture en situations sensibles et face aux personnes fragiles.3. Identifier les raisons entraînant des freins dans son mode relationnel pour permettre d'engager une écoute active et empathique4. Analyser et repérer son niveau d'acceptation face à ses limites pour se protéger soi-même ainsi que son espace de vie.5. Apprécier le niveau de proximité à créer avec la personne en perte d'autonomie pour construire un lien sans être intrusif.	<p>Durée. 45 minutes</p> <p>Modalités d'évaluation. <u>A partir d'un support (voir ci-dessous)</u> Il est demandé au candidat de se projeter dans 2 mises en situation qui valideront chaque compétence abordée lors de la formation continue préalable</p>	<p>Le candidat appréhende les cas pratiques en prenant du recul par rapport à la situation vécue et en préservant au maximum l'autonomie de la personne accompagnée.</p> <p>Le candidat identifie la meilleure solution et non pas uniquement une solution acceptable.</p>
Analyser l'impact des maladies dans la relation avec la personne en perte d'autonomie en prenant en compte leur évolution pour adapter l'accompagnement en continu	<ol style="list-style-type: none">1. Identifier les caractéristiques de la maladie et le rôle des différents acteurs pour définir le cadre d'intervention et poser les limites.2. Identifier les impacts physique et psychologique dû au processus de vieillissement pour mieux appréhender les réactions de la personne en perte d'autonomie et difficultés à gérer.3. Analyser les conséquences dues aux pathologies pour appréhender les difficultés pouvant être rencontrées dans la vie quotidienne.4. Identifier et comprendre les troubles du comportement à partir de la connaissance de la maladie pour mieux les repérer et les gérer.5. Evaluer les différents troubles et pertes d'autonomie pour apprécier le niveau d'urgence et faire le signalement adéquat.6. Adapter l'environnement de la personne en perte d'autonomie, à son domicile, en tenant compte de la configuration de son espace pour faciliter son quotidien.	<p>Durée. 45 minutes</p> <p>Modalités d'évaluation. <u>A partir d'un support (voir ci-dessous)</u> Il est demandé au candidat de se projeter dans 2 mises en situation et 1 quizz qui valideront chaque compétence abordée lors de la formation continue préalable</p>	<p>Le candidat appréhende les cas pratiques en prenant du recul par rapport à la situation vécue et en préservant au maximum l'autonomie de la personne accompagnée.</p> <p>Le candidat identifie la meilleure solution et non pas uniquement une solution acceptable.</p>

Référentiel de compétences et de certification

Gestion de la relation humaine en situation

d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.



Compétences professionnelles	Savoir, savoir-faire et tâches associées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Communiquer avec la personne accompagnée en prenant en compte sa singularité pour préserver au maximum son autonomie	<ol style="list-style-type: none">1. Mettre en œuvre les conditions favorables à une prise de contact empathique avec la personne en perte d'autonomie pour construire un mode relationnel basé sur la prise en compte des émotions.2. Utiliser les techniques d'écoute active en identifiant les obstacles à une attitude empathique pour engager une communication fluide et ouverte.3. Utiliser les outils de régulation émotionnelle (respiration, relaxation, visualisation) pour permettre de garder son calme et la maîtrise de la situation.4. Utiliser les techniques de communication verbale et non-verbale pour faciliter l'échange et décoder les émotions non exprimées avec la personne en perte d'autonomie.5. Personnaliser la relation avec la personne en perte d'autonomie en fonction du contexte, de son histoire, de ses besoins, de ses émotions pour trouver des solutions adaptées à des difficultés rencontrées.6. Utiliser des approches pédagogiques permettant de développer l'autonomie de la personne en perte d'autonomie pour la valoriser et lui donner des sources de joie et de bien-être.7. Gérer les situations difficiles et les conflits avec la personne en perte d'autonomie, en utilisant des techniques de résolution positive pour maintenir les relations dans un climat de bienveillance.8. Gérer les tâches administratives associées à la personne en perte d'autonomie accompagnée pour répondre aux obligations.	<p>Durée. 45 minutes</p> <p>Modalités d'évaluation. <u>A partir d'un support (voir ci-dessous)</u> Il est demandé au candidat de se projeter dans 2 mises en situation et 1 quizz qui valideront chaque compétence abordée lors de la formation continue préalable</p>	<p>Le candidat appréhende les cas pratiques en prenant du recul par rapport à la situation vécue et en préservant au maximum l'autonomie de la personne accompagnée.</p> <p>Le candidat identifie la meilleure solution et non pas uniquement une solution acceptable.</p>

Référentiel de compétences et de certification

Gestion de la relation humaine en situation

d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.



Compétences professionnelles	Savoir, savoir-faire et tâches associées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Gérer la relation humaine avec les aidants familiaux en posant un cadre clair dans les relations pour établir une sérénité relationnelle dans la durée	<ol style="list-style-type: none">1. Créer les conditions favorables à maintenir une relation de confiance avec les aidants familiaux en tenant compte de leurs histoires et de leurs liens avec la personne en perte d'autonomie pour faciliter les échanges.2. Gérer le niveau de services à apporter aux aidants familiaux, en s'affirmant auprès d'eux pour faire respecter les limites de l'action.3. Communiquer avec les aidants familiaux, en appréciant la pertinence et l'utilité des informations transmises pour s'assurer de l'efficacité des actions.4. Communiquer en tenant compte des sensibilités et difficultés rencontrées par les aidants familiaux pour maintenir un lien reposant sur l'empathie.	<p>Durée. 45 minutes</p> <p>Modalités d'évaluation. <u>A partir d'un support (voir ci-dessous)</u> Il est demandé au candidat de se projeter dans 2 mises en situation qui valideront chaque compétence abordée lors de la formation continue préalable</p>	<p>Le candidat appréhende les cas pratiques en prenant du recul par rapport à la situation vécue et en préservant au maximum l'autonomie de la personne accompagnée.</p> <p>Le candidat identifie la meilleure solution et non pas uniquement une solution acceptable.</p>
Communiquer avec les collègues en étant dans une démarche d'amélioration continue pour favoriser un meilleur accompagnement global des personnes en perte d'autonomie	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre contact et construire un relationnel avec des collègues pour permettre l'échange d'expérience.2. Mettre en œuvre les conditions permettant de construire et développer son équipe pour obtenir les bénéfices d'un collectif.3. Améliorer les méthodes d'organisation au quotidien en tenant compte des bonnes pratiques des pairs pour développer sa performance.4. Créer des communautés de formation en utilisant des techniques collaboratives et coopératives pour transmettre les compétences, permettre de progresser et de rompre le sentiment d'isolement.	<p>Durée. 45 minutes</p> <p>Modalités d'évaluation. <u>A partir d'un support (voir ci-dessous)</u> Il est demandé au candidat de décrire la manière dont la communication est construite avec ses collègues.</p>	<p>Le candidat décrit en quoi ce qui a été mis en place au sein de son équipe est vertueux pour l'équilibre de travail et pour la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires</p>